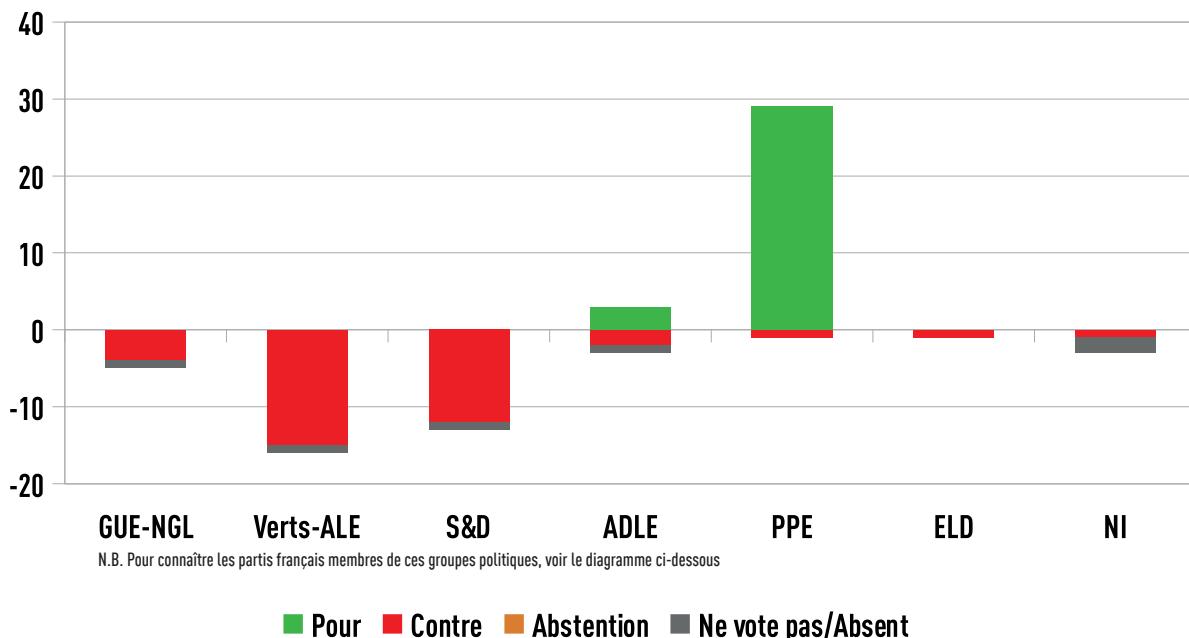




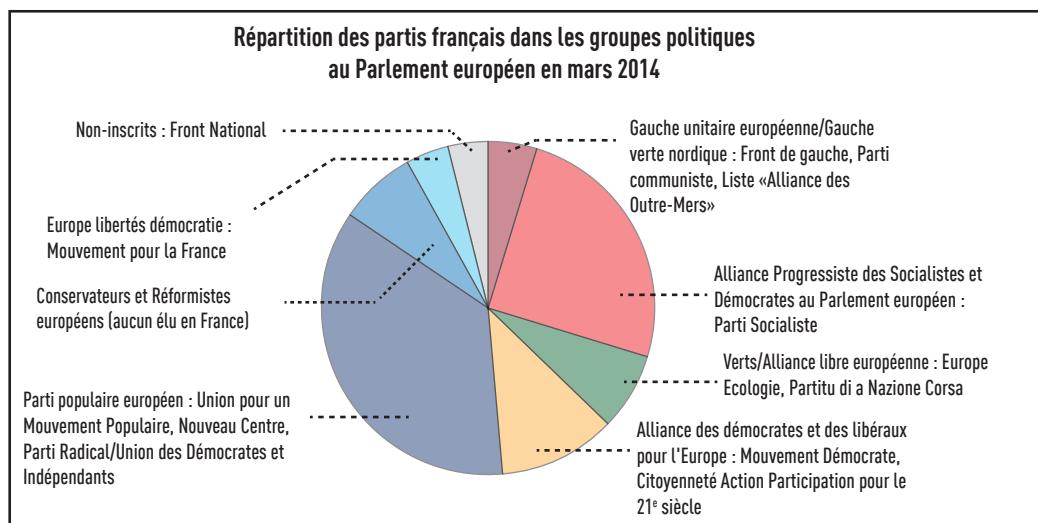
L'UE doit-elle renforcer et étendre son marché intérieur des services ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



Un rapport non contraignant sur le marché intérieur des services a été adopté en septembre 2013 par le Parlement européen (PE). Le texte déplore la mauvaise application de la directive Services de 2006 dans certains États membres et les invite, ainsi que la Commission, à faire plus d'efforts pour favoriser la libre circulation des services dans l'UE. Entre autres choses, le rapport invite la Commission à identifier et à éliminer les entraves injustifiées, tels que les pratiques discriminatoires et les fardeaux réglementaires redondants qui visent à protéger les marchés nationaux. En outre, le rapport demande qu'il y ait une meilleure communication entre la Commission et les États membres qui devraient être soutenus dans leurs efforts à appliquer pleinement la directive Services.

Ce rapport a pu bénéficier du soutien des élus français des groupes PPE et ADLE, tandis que les élus des autres groupes politiques et du Front national se sont abstenus ou ont voté contre. Ce vote des élus français est en ligne avec celui exprimé au niveau du PE tout entier.



L'UE doit-elle renforcer et étendre son marché intérieur des services ?

Le vote des parlementaires européens d'Outre-Mer*

Pour



UMP

PPE

Contre



Alliance des Outre-Mers

GUE-NGL

Patrice Tirolien



PS

S&D

*Source : Notre Europe - Institut Jacques Delors / Données : www.votewatch.eu VoteWatch Europe

Pour en savoir plus, voir Yves Bertoncini et Thierry Chopin, « Des visages sur des clivages, les élections européennes de mai 2014 », Etudes & Rapports N° 104, Notre Europe - Institut Jacques Delors et la Fondation Robert Schuman, avril 2014

Réalisation : Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini (Notre Europe - Institut Jacques Delors)